

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLESIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Étranger, 7 francs.

VOL. VI.

1 DECEMBRE 1907

No. 23

SOMMAIRE— Notre-Dame de Pellevoisin— Que peuvent espérer les catholiques du Manitoba pour leurs écoles— Un prêtre canadien-français passe au rit ruthène— En l'honneur du lieutenant-gouverneur— Comment sont traités nos coreligionnaires de l'Ouest.— 25^{me} anniversaire d'ordination— Heureuse rectification— Une surprise au couvent St-Charles— Liens de parenté— Fleur mystique de la Nouvelle France— Noms des souscripteurs— Saint-Joseph de Letellier— Ordinations— Le cercle de LaVérandrye— Changements ecclésiastiques— Aux prières.

NOTRE-DAME DE PELLEVOISIN,

ET

LE SCAPULAIRE DU SACRE-CŒUR

.....
A ces infortunés, errant loin de la vie,
Faites leur, chaque jour, réciter *Trois Ave*,
Et la bonté divine, à la source infinie,
S'épanchera pour les sauver.

Du ciel, je vous apporte une image sacrée,
Un signe protecteur, le Cœur de mon Jésus,
Et c'est mon grand désir, que, de cette livrée,
Tous mes enfants soient revêtus.

O vous qui, pleins d'amour, êtes sur la terre,
Les pieux zélateurs de mes chers *Trois Ave*,
Faites connaître à tous le nouveau Scapulaire
Qu'en ces jours, je viens vous donner.

De ce signe béni, devenez les apôtres;
C'est un gage certain de ma protection;
Sur ce modèle-là, faites-en beaucoup d'autres,
J'aime cette dévotion.

En retour, je promets à ceux qui, par le monde,
 Tront le propager avec le plus d'ardeur.
 Une céleste pluie abondante et féconde
 De tous les bienfaits du Seigneur.

(Almanach du Propagateur des Trois Ave Maria.)



QUE PEUVENT ESPERER LES CATHOLIQUES DU MANITOBA POUR LES ÉCOLES.

Les journaux catholiques des deux partis politiques, au Manitoba, admettent que la question des écoles n'est pas encore réglée. Cependant l'Hon. M. Roblin a été accusé par le *Free Press* de Winnipeg, journal libéral, d'avoir trop fait de concessions aux catholiques sur la question scolaire. D'autre part un journal libéral français lui reproche de ne pas faire assez, s'appuyant, pour cela sur l'opinion d'un catholique éminent de St Boniface qui se serait écrié: "Je suis en faveur de briser les vitres!" (sic). Il y a assez longtemps que M. Roblin nous paie de mot sans jamais rien nous donner de sérieux, de tangible; il faudrait savoir à quoi nous en tenir."

Qu'est-ce que l'Hon. M. Roblin a donc fait pour les catholiques? Il a simplement appliqué la loi scolaire neutre avec libéralité. Il a rendu possible dans les centres catholiques un *modus vivendi* que les fanatiques armés de la clause du règlement Laurier-Greenway qui défend de séparer les enfants par dénominations religieuses a rendu jusqu'ici impossible à Winnipeg, à Brandon et dans tous les centres mixtes.

M. Roblin peut-il faire davantage? Tout catholique le désire ardemment. Peut-il décréter l'exemption de taxes sur les écoles congréganistes? Que le catholique éminent qui l'a déclaré le prouve et nous espérons que M. Roblin nous rendra cette justice; car il est certainement odieux pour les catholiques de payer pour l'éducation des enfants non catholiques, et les parents de ces derniers enfants doivent comprendre l'injustice du procédé.

M. Roblin peut-il améliorer le compromis de 1897? Le catholique éminent déjà cité dit que cela ne tient qu'à lui? C'est vite dit; mais y a-t-il dans tout le Manitoba un seul homme au courant de la loi scolaire actuelle qui osera nier que M. Roblin ne peut amender la loi scolaire actuelle sans exposer sa vie politique, c'est-à-dire, sans s'exposer à perdre le pouvoir?

Sans vouloir défendre M. Roblin qui peut se défendre lui-même, nous trouvons étrange que les mêmes catholiques qui ont excusé l'hon. Sir Wilfrid Laurier d'avoir sacrifié en grande partie les droits scolaires

des catholiques en 1905 parce qu'il y avait *danger pour lui de perdre le pouvoir*, montrent aujourd'hui un si grand zèle pour forcer M. Roblin, qui n'est pas catholique, à *améliorer le compromis* de 1897 fait par M. M. Laurier et Greenway, et cela même au péril de sa vie politique ? Pourquoi ce double poids et cette double mesure ? Comme disent les anglais, la sauce bonne pour l'oie et pour le jars.

Nous avons admiré la naïveté de ceux qui, dans le clergé ou parmi les laïques, ont pris au mot ceux qui disent, à Ottawa ou à St-Boniface, depuis l'avènement de M. Roblin au pouvoir — Il s'entend avec le clergé catholique, qu'il règle donc la question des écoles. — Comme cela fait rire le *Free Press* ! Il nous semble que si l'on désire sincèrement que M. Roblin améliore le compromis de 1897 *qu'il n'a pas fait*, il lui faut l'aide, et le concours de ceux qui en sont les auteurs et qui gouvernent à Ottawa. !

Que signifie cette déclaration du catholique éminent déjà cité, que notre *question scolaire* serait *désormais provinciale*, qu'il ne fallait rien espérer d'Ottawa. !

Est-ce que tout cela ne sent pas la partisanerie politique. !

Que l'on soit donc catholique avant tout et non pas politicien avant tout. !

Que l'on comprenne donc que la conscience catholique est *une*, qu'elle est la même pour les laïques, politiciens ou autres, que pour les prêtres et les évêques.

L'Église catholique n'enseigne-t-elle pas que les hommes politiques, tout comme le clergé, ont le devoir de s'intéresser à la cause catholique, qu'il s'agisse des écoles ou d'autres questions. ?

Non il n'est pas permis, selon la spirituelle expression de Pie IX, à l'abbé Bouquette, d'avoir *un pied avec l'Église et un pied avec le siècle, un pied avec le Pape et un pied avec ses ennemis.* !

Il faut avoir *les deux pieds avec l'Église et les deux pieds avec le Pape.* ! !

Qu'il y ait entente parfaite entre les catholiques dans la vie politique et sociale aussi bien qu'à l'église, sur le principe de l'école catholique; alors nous serons forts pour obtenir des non-catholiques bien pensants, soucieux d'enrayer l'impunité et le socialisme, dans notre pays, qu'ils nous aident à faire admettre la nécessité d'apprendre aux enfants, dans l'école, à connaître et aimer Dieu et son Christ, et à observer ses dix commandements.

Les catholiques peuvent espérer beaucoup pour l'avenir de leurs écoles au Manitoba s'ils s'unissent pour obtenir une entente des deux gouvernements actuels d'Ottawa et de Winnipeg. — Prions, agissons et espérons !



UN PRETRE CANADIEN-FRANCAIS
PASSE AU RIT RUTHENE

M. l'abbé Adonias Sabourin, de St Jean-Baptiste du Manitoba, élève du collège de St Boniface et du grand séminaire de Montréal, et docteur romain de l'Université Grégorienne après deux ans de séjour au Collège Canadien à Rome a passé au rit ruthène le 8 septembre dernier, en Galicie jour où il a dit sa première messe dans ce rit. C'est à la demande formelle de S. G. Mgr l'Archevêque que la S. C. de la Propagande a accordé cette faveur.

M. l'abbé Sabourin a sollicité lui-même cette faveur si onéreuse pour lui, par zèle pour le bien spirituel des Ruthènes Catholiques unis à Rome et qui sont très nombreux (25 000) dans ce diocèse.

Déjà, un père rédemptoriste, le R. P. Delaere, supérieur de la mission de Yorkton, Sask., dans le diocèse, a passé au rit ruthène, et un de ses confrères le R. P. Boels va suivre son exemple, avec l'approbation de ses supérieurs.

Il faudrait cinq ou six prêtres de plus, pour le moment, et il en faudra bientôt d'avantage.

N'y aura-t-il pas dans les Séminaires et les Collèges du Canada des jeunes gens généreux, désireux d'imiter le zèle admirable de ces trois missionnaires des Ruthènes ? Le Rme Père Filas, supérieur des Basiliens, réformés par Léon XIII en Galicie, empire d'Autriche, est tout disposé à recevoir dans les maisons de son ordre les jeunes prêtres ou clercs désireux de se dévouer au milieu des Ruthènes.

La liberté religieuse accordée à la Russie va nécessiter de nombreux missionnaires catholiques, Basiliens et séculiers, pour aller au secours des milliers de Ruthènes qui reviennent à l'église catholique. Quem mittam?

Le R. P. Delaere écrit à ce sujet :

A l'occasion de la première messe ruthène chantée par M. Sabourin le R. P. Filas a écrit un article qui a paru aussi dans le FERMIER CANADIEN de Winnipeg. Il dit que M. Sabourin a résolu la question ruthène au Canada, que là, on se passera des prêtres ruthènes de la Galicie et que le Canada fournira lui-même des missionnaires aux ruthènes. Plût à Dieu que ce fut vrai. Ce serait le meilleur moyen d'avoir des prêtres célibataires et d'exclure les mariés, puis il y aurait une grande unité entre les deux clergés. Comme l'écrivait aussi M. Sabourin ce n'est pas encore si malin de célébrer en ruthène. J'ai beaucoup de confiance même je suis certain qu'ils seraient reçus avec plaisir par les gens. Si on était seulement plus nombreux. Vraiment c'est affligeant de voir que le diable envoie ses suppôts et que nous restons seuls.

Nous extrayons ce passage d'une lettre de M. Sabourin à Mgr l'Archevêque.

A l'occasion de ma première basse messe selon mon nouveau rit, le huit septembre on a fait une petite fête de communauté avec *Toast* à Pappui. Quinze jours après ma première grand'messe a été une fête pour le public. Toute la pompe orientale a été mise à caution. Il y eut même sermon en trois points: ce que c'est que le rit en général, pourquoi le rit grec est-il nécessaire aux Ruthènes, pourquoi les Ruthènes doivent aimer leur rit. Le R.P. Filas s'est trouvé ici ce jour-là. Il m'a fait voir plusieurs fois qu'il ne regrettait pas l'hospitalité si généreusement accordée jusqu'à présent. A son retour à Léopold, il a publié sur mon changement de rit un assez long article qu'il a signé de ses initiales.

* * †

EN L'HONNEUR DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Mardi le 19 novembre 1907, un grand concert a été offert à Sir Daniel Mc Millan, Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, par les élèves du collège de St Boniface.

Le chant, la musique les parties des *Plaidours* et du *Marchand de Venise*, tout a été très bien rendu et parfaitement exécuté.

Une adresse a aussi été présentée à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur qui a répondu par des paroles tout à fait aimables.

† † †

COMMENT SONT TRAITÉS

NOS CORELIGIONNAIRES DE L'OUEST

Dans notre dernier numéro nous avons crû devoir, à notre grand regret, relever les erreurs commises par M. le député de Provencher dans un article publié par lui dans la Revue Canadienne.

Après avoir reproduit notre article, la Croix de Montréal recevait du R. P. Bruno Doerfler, Prieur des Bénédictins de Muenster, Sask., la lettre que nous reproduisons ci-après.

Nous tenons à insérer cette lettre tout d'abord, par ce qu'elle confirme en tous points nos déclarations touchant l'injustice de la loi scolaire.

Elle nous apprend de plus, ce dont nous sommes très heureux, que, grâce à leur esprit de solidarité et de groupement, les Allemands catholiques ont pu former une douzaine de paroisses totalement catholiques et où par conséquent ils sont maîtres absolus; ce qui leur permet d'avoir une douzaine d'écoles libres catholiques.

C'est là un bel exemple que les catholiques allemands donnent aux autres nationalités.

Enfin, les plaintes que fait aussi entendre le R.P. Bruno au nom

de ses compatriotes qui sont dans des municipalités mixtes et qui supportent par conséquent toute l'injustice de la loi scolaire, étant celles non point de canadiens-français et d'électeurs manitobains mais celle de plusieurs milliers de catholiques allemands nullement intéressés à nos personnalités locales, les catholiques sincères seront bien obligés de se rendre à l'évidence des faits.

Monastère St-Pierre

Muenster, Sask., 28 octobre 1907.

Au directeur de la *Croix*.

Montréal.

Cher Monsieur,

Je regrette beaucoup de ne pouvoir exprimer, dans la belle langue française, le plaisir que j'ai ressenti en lisant l'article. *La question des écoles n'est pas réglée!* que vous avez reproduit des *Cloches de St Boniface*, dans la *Croix* du 19 octobre dernier.

Je corrobore absolument les dires de l'auteur de cette écrit et je vous assure qu'ils ne sont nullement exagérés.

Les cas de Forget et de St-Hubert montrent qu'il y a, dans les nouvelles provinces, quelques municipalités catholiques, qui, au moins, savent juger à sa valeur l'insuffisance de nos écoles neutres.

L'auteur ignorait évidemment qu'il y a, dans le vicariat de la Saskatchewan, un grand nombre de places, où les écoles, comme celles de Forget et de St-Hubert, sont sustentées par les catholiques.

Il y a un vaste district, à mi-distance entre Winnipeg et Edmonton, sur le chemin de fer *Canadian Northern* qui a été colonisé par des catholiques allemands venus des Etats-Unis.

Dans ce district on trouve maintenant douze écoles catholiques paroissiales qui sont fréquentées et deux autres en voie de construction.

Ces écoles sont ce que vous appelez des *écoles libres* sous la direction du clergé, sustentées par les contributions volontaires des catholiques. Elles sont absolument indépendantes du bureau des écoles publiques, et n'ont, comme instituteurs, que des catholiques qui enseignent l'anglais et l'allemand.

Jusqu'aujourd'hui nous n'avons eu que des professeurs laïques, parce que nous n'avons pu encore avoir des Sœurs qui pussent enseigner ces deux langues.

A cause de la grande étendue des missions dans ce nouveau district, il a été trouvé nécessaire de fonder trois et même quatre écoles dans quelques-unes d'elles.

La première de ces écoles fut ouverte à Léofield il y a quatre ans. Voici une liste des missions qui ont maintenant de telles écoles: Muenster, deux et une en voie de construction; Dead Moose Lake, 1; Fulda, 4; Bruno, 1; Duna, 1; Leofield, 3; Hoodoo, 1 en voie de construction.

Dans aucune de ces places il n'existe d'école publique et les contribuables, par conséquent, ne sont point taxés. Plusieurs d'eux se prêtent volontiers à payer aux écoles libres les sommes qu'ils auraient été obligés de payer en taxes aux écoles publiques.

Dans d'autres missions, où des écoles publiques avaient été organisées avant les écoles libres, les contribuables, qui sont tous catholiques, tiennent chaque année une assemblée à laquelle après avoir fait l'élection de leurs syndics, ils décident unanimement par un vote *qu'il ne soit pas ouvert d'école publique durant l'année courante et que en conséquence, aucune taxe ne soit levée pour cette fin*. Il est nécessaire que ce vote soit pris chaque année, parce que le bureau des écoles publiques forcerait autrement les contribuables à payer des taxes pour les écoles non-confessionnelles.

Ailleurs, où il y a des écoles publiques et des écoles libres, les catholiques supportent les unes et les autres de par la loi.

Voilà quelques remèdes que l'on peut appliquer au mal des écoles *neutres*, mais seulement dans les missions peuplées exclusivement de catholiques qui ont au cœur la volonté de faire des sacrifices pour les écoles catholiques. C'est d'ailleurs le seul moyen pratique que nous puissions prendre pour avoir des écoles catholiques, et je vous le fais connaître dans l'espérance que d'autres missions catholiques de l'Ouest, qui seraient dans les mêmes conditions que celles dont je viens de vous parler, pourront s'en servir pour obvier aux rigueurs et aux injustices de la loi scolaire.

Afin de vous montrer quels *avantages* (!) le système d'écoles publiques que nous subissons apporte aux catholiques, je vais vous raconter un fait :

La commission des écoles publiques d'une municipalité entièrement catholique, sise à 20 milles d'ici, avait demandé, le printemps dernier, un instituteur catholique. Mais comme les instituteurs catholiques munis de leurs diplômes ne sont pas aussi nombreux, dans la Saskatchewan, que les municipalités catholiques ayant des écoles publiques, cette commission scolaire dut engager un instituteur protestant. Celui-ci, naturellement, n'eut rien de plus pressé que de donner à ses élèves catholiques une *instruction religieuse protestante* et de leur enseigner le *Pater noster des protestants* !

A vous sincèrement en Jésus-Christ,

P. Bruno Doerfler.

O. S. B.



25e ANNIVERSAIRE D'ORDINATION.

Le 10 novembre dernier, les paroissiens de St-Pie Letellier, Man., ont fêté le 25e anniversaire d'ordination de leur dévoué curé M. l'abbé

Norbert Jutras. Nous donnerons dans notre prochain numéro un compte rendu fidèle de ces jolies fêtes auxquelles Mgr l'Archevêque et son Vicaire-Général, Mgr Dugas ont tenu à assister.

Pour aujourd'hui, nous nous contentons d'en faire mémoire.

Nous offrons au distingué jubilaire nos félicitations et nos vœux les plus sincères.

Nous profitons aussi de l'occasion pour remercier les paroissiens de St Pie de l'offrande généreuse de \$100 00 qu'ils ont faite pour la cathédrale, à l'heure même où ils contractaient une dette de \$8 000 pour l'agrandissement de leur propre église.

HEUREUSE RECTIFICATION.

Il nous fait plaisir aujourd'hui de lire sur le nouvel Hôtel des postes de notre ville et dans notre belle langue française les mots *Douanes et Hôtel des Postes*. Nous savons gré à M. le député de Provencher d'avoir demandé et obtenu cette juste rectification.

†††

UNE SURPRISE AU COUVENT DE ST-CHARLES, MAN.

Dimanche, 19 novembre, le couvent de St-Charles fêtait son digne curé, le R.P. Thibaudeau qui a si activement secondé S. G. Mgr l'Archevêque, dans la fondation de cette première maison des Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée, en dehors de St-Boniface.

La séance à la fois littéraire et musicale, en français et en anglais, a été des plus intéressantes; la diction pure et distincte et la tenue des élèves ont frappé tout le monde. Les morceaux de piano étaient bien choisis et pas trop longs. Le double cachet de cette séance a été la simplicité et la distinction; son seul défaut a été d'être trop courte, ce qui n'est pas un défaut commun pour les séances de couvent.

Mais le plus beau de la fête c'est que le héros n'en savait rien, et sa surprise a été des plus grandes quand il a constaté que les élèves le fêtaient et qu'il s'agissait pour lui de répondre à deux adresses, l'une en français, l'autre en anglais, et de recevoir une belle étoile artistement peinte, et un beau porte-Dieu.

Cependant le R. P. Thibaudeau s'est bien tiré d'affaire en rappelant ce qu'il avait fait pour le couvent où il a su attirer un bon nombre d'élèves, des environs de St-Charles et même de Kenora.

Mgr l'Archevêque qui présidait la fête avec Mgr Breynat, Vicaire Apostolique du Mackenzie, à sa droite, a félicité les élèves et les maîtresses et surtout il a fait ressortir le mérite d'avoir su garder un si grand secret que le bon-père curé a été pris par surprise. — Et il y a

des hommes qui osent dire que les femmes parlent trop dit. Sa Grandeur. C'est calomnier indignement la moitié du genre humain. Mgr Breynat s'est levé, à la place de Mgr l'Archevêque, et il a dit quelques mots de l'œuvre des Oblates qui dirigent le couvent.

« C'est une œuvre, dit-il, qui est sorti du cœur de Mgr l'Archevêque, et à laquelle je me suis intéressé avant même qu'elle soit fondée; et j'ai été heureux, lors de mon sacre (1901) d'offrir à mon bien aimé métropolitain une petite pierre d'or (pepite) du Yukon qui est sous ma juridiction. J'ai voulu par là encourager une œuvre qui est de Dieu et qui est appelée à faire un grand bien dans le pays. »

Le couvent de St-Charles a l'avantage de posséder une maîtresse d'anglais et une maîtresse de français diplômées.

Le magnifique site sur les bords de l'Assiniboine ainsi que la facilité de l'atteindre par les chars électriques venant de Winnipeg (9 milles) font de ce couvent une maison d'éducation très avantageuse. Il n'est pas étonnant que le nombre de ses élèves augmente tous les jours.



LIENS DE PARENTE

Dans la semaine de la Toussaint nous avons eu la visite de M. l'abbé Grenier curé de St Grégoire P. Q. M. l'abbé Grenier nous a rappelé à cette occasion que des liens de parenté morale existaient entre sa paroisse et St Boniface.

En effet M. l'abbé Grenier est le successeur de Messir Jean Harper, archiprêtre qui, né à Québec le 18 septembre 1801, fut ordonné prêtre à la Rivière-Rouge le 1er novembre 1824 par Mgr Provencher.

M. Harper fut le premier prêtre ordonné dans ces régions de l'Ouest Canadien.

Après quelques années M. Harper retourna dans la Province de Québec et fut pendant 39 ans, curé de la paroisse de St-Grégoire 1830 - 1869 desservie aujourd'hui par M.l'abbé Grenier

C'est assurément un lien sacré entre St-Grégoire et St-Boniface.



UNE FLEUR MYSTIQUE

DE LA

NOUVELLE-FRANCE.

Grâce aux travaux du R. P. Léonidas Hudon s.j., directeur du *Messager Canadien*, la bibliothèque religieuse canadienne vient d'être enrichie d'une nouvelle et magnifique brochure.

Une fleur mystique de la Nouvelle-France vient de sortir de l'ou-

bli, et tous ceux qui aiment l'Église et leur patrie canadienne sauront gré au laborieux Jésuite d'avoir publié la *Vie de la Mère Marie Catherine de St-Augustin*, religieuse de l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang de Québec (1632 - 1668).

Nous sommes heureux de joindre nos humbles félicitations à celles qui ont été adressées de tous côtés à l'auteur, et spécialement par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec.

Ce livre pourra se trouver au *Messenger Canadien*, MONTREAL, P.Q. et aussi chez tous les libraires.

Nous ne saurions trop en recommander la lecture dans toutes nos familles catholiques, ainsi que dans toutes nos maisons d'éducation.



NOMS DES SOUSCRIPTEURS LAIQUES

QUI ONT CONTRIBUÉ À UN CADEAU SOUVENIR À L'OCCASION DES

NOCES SACERDOTALES DE

SA GRANDEUR MONSIEUR A. LANGEVIN ARCHEVÊQUE

DE ST-BONIFACE.

Alexandre Nault, 1 00; Edmond Perrault, 1 00; Michel Vaudry, 1 00; Elisa Perrault, 1 00; Gustave Bruce, 50; Hormidas Dupas, 25; Domitilde Plouffe, 25; John et Jane Nesbitt, 5 00; Alex. Ritchot, 50; M. Demas, 50; Louis Martel, 1 00; P. Bordeleau, 50; L. Constant-Bossuyt, 5 00; Ed. Messiein, 1 00; Jos. Plouffe, 25; Jos Larocque, 25; Marie-Charles Larocque, 50; Alfred Larocque, 25; Dme Jos. McDougall, 25; Dme Xavier Ploffe, 25; Martin Nault, 1 00; Pierre Dumas, 5 00; Hormidas Béliveau, 100 00; P. G. Desrosiers, 5 00; O. Bellavance 5 00; Aug. Martineau, 5 00; Origène Bourbonnière, 10 00; Philibert Gobeil, 3 00; Eugène Lachance, 1 00; Antonio Béliveau, 10 00; Emile Jean, 10 00; Dme Chs. Poitras, 10 00; Ers. André, 3 00; Dme Jos. Dusablon, 5 00; Arthur Dusablon, 3 00; Mission de Stratton, 3 60; Rev F. Woodcutter 4 00; Dom. Chs. Deutscheir 3 00; Paroisse de Woodrige, 5 00; Un ami 75; Rev M. Antzembeyer, 90; André Boué, 1 00; Paroisse de Forget, Rvds Pères de la Salette Forget, 75 00; Une personne de la paroisse, 5 00; Un paroissien, 5 00; Rvds Pères Oblats de Hull, 25 00; Paroisse de Starbuck, 25 00; Dme Vve Hector Caron, 5 00; Paroisse de Ste-Agathe 50 00; De Jos. Irwine 5 00;

Dans le cours de ces énumérations quelques erreurs sont survenues que nous tenons à corriger immédiatement.

Après le nom de M. Ernest Cyr on doit lire \$100 00; au lieu de 1 00; Après celui du Rev M. Joubert \$5 00; au lieu de 4 00;

ST JOSEPH. LETELLIER.

Le bazar qui a eu lieu à St Joseph Letellier, dans l'avant dernière semaine d'octobre a rapporté la belle somme de \$727 00.

M. le curé nous prie d'adresser à tous ceux qui y ont pris part, ses plus sincères remerciements.

† † †

ORDINATIONS.

Jeudi le 28 novembre dernier en l'église des RR. PP. Trappistes de St-Norbert Mgr l'Archevêque a fait une triple ordination.

Le R. P. Théophile Rahard a reçu la prêtrise

Le R. P. Prosper Deguille a été minoré.

M. l'abbé Fyfe, du diocèse de Montréal, a reçu la prêtrise.

M. l'abbé Fyfe avait successivement reçu la tonsure et les ordres mineurs le 12, le sous-diaconat le 14 et le diaconat le 17 novembre dernier en la chapelle privée de Mgr l'Archevêque.

* * *

LE CERCLE DE LA VERENDRYE

Vendredi le 15 Novembre, il y a eu une très intéressante séance au cercle la Vérandrye. Les membres ont prouvé une fois de plus qu'ils savaient joindre l'agréable à l'utile. Entre diverses déclamations, exécutions musicales etc., M. le Président, le Dr Lachance a donné une conférence sur le patriotisme des canadiens-français. M. Noël Bernier, avocat, parla ensuite des sentiments des canadiens-français envers le Canada. MM. Bleau et Monet discutaient ensuite sur la question suivante: "Vaut-il mieux pour les canadiens-français émigrer vers l'Ouest ou rester dans la province de Québec.

Le vote ayant été pris sur cette question, donna une majorité à l'avocat de l'émigration.

Nous reviendrons sur cette question si importante!



CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES.

M. l'abbé Melleux de Rainy River quitte ce poste pour cause de santé et est nommé vicaire à St-Jean-Baptiste.

M. l'abbé Deslandes s'est installé pour l'hiver à Rainy River, et M. l'abbé Giroire lui est donné comme vicaire.

— M. l'abbé Derome est nommé vicaire à Ste-Anne des Chênes.

— M. l'abbé Cooper est nommé vicaire à l'église de l'Immaculée-Conception de Winnipeg.

- Chez les RR. PP. Oblats.
- Le R. P. Planet, supérieur à l'école de Touch Wood Hills, Sask.
 - Le R. P. Dorais nommé à St-Laurent.
 - Le R. P. Magnan (Josaphat) à Pine Creek.
 - Le R. P. Labonté, à Ste-Marie de Winnipeg.
 - Le R. P. Houde, à Kenora.
 - Le R. P. Chagnon, à Sandy Bay.
 - Le R. P. Costiou au Fort-François.
 - Le R. P. Baillargeon à Sandy Bay.
 - Le R. P. Bousquet à l'école de St-Antoine de Kenora.
- Chez les Rds Pères Missionnaires de la Salette.
- Le R. P. Michel nommé curé et supérieur à Estevan, Sask.
 - Le R. P. Gerboad, curé et supérieur à Ossa, Murphy, Sask.
 - Le R. P. Dupraz, assistant à Forget.

AUX PRIERES

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs la Rde Sœur Julie de St Ignace (née Honorine Rauzy le 14 août 1879 à Vibrac Ariège, France) des Filles de la Croix, dites Sœurs de St André.

Les funérailles ont eu lieu à St Adolphe Man. Mgr F. A. Dugas Vicaire Général a chanté le service le 13 novembre dernier. Mgr l'Archevêque a fait 20 milles en voiture avec son secrétaire pour assister aux funérailles.

Le R. P. Dagondeau visiteur des Pères de Chavagnes était présent ainsi que le R. P. Picherit qui a fait sous-diacre, et M. l'abbé Poitras a fait diacre.

Le chant a été très bien exécuté, sous la direction d'une dame de la paroisse. M. le curé s'est multiplié pour suffire à tout. La paroisse entière a témoigné beaucoup de sympathies aux religieuses et c'est une dame de l'endroit qui a tenu à offrir le cercueil.

Sœur Julie de St Ignace est la première des Filles de la Croix qui part du Canada pour la patrie céleste. Elle sera assurément l'ange protecteur de ses compagnes d'exil.

R. I. P.

Mme Hector Caron née Marie-Ange Cormier, de Lasalle, pieusement décédée le 20, chez son père M. Moïse Cormier ancien zouave pontifical.